



**MINUSCA**

---

**Discours de la Représentante spéciale du Secrétaire général,  
Valentine Rugwabiza**  
**Séminaire Gouvernement-MINUSCA sur la résolution 2759 (2024)  
du Conseil de sécurité**

*Bangui, le 11 décembre 2024*

---

- **Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres, Membres du Gouvernement,**
- **Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs, Chefs de missions diplomatiques et postes consulaires,**
- **Mesdames, Messieurs les Représentants des organisations internationales,**
- **Distingués invités, en vos titres, grades, rangs et qualités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

J'aimerais avant tout propos exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement Centrafricain, ainsi qu'à tous les partenaires stratégiques pour l'opportunité qui nous est offerte de nous réunir à nouveau à l'occasion de la 2<sup>ème</sup> édition du séminaire conjoint portant sur le mandat de la MINUSCA.

Cette 2<sup>nd</sup> édition s'inscrit dans la continuité de la dynamique impulsée par la première édition du séminaire qui s'est tenue le 08 décembre 2023, fondée sur une collaboration active et un engagement renouvelé entre le Gouvernement, la Mission, l'équipe pays des Nations Unies, ainsi que les partenaires, afin de promouvoir une exécution concertée de notre nouveau mandat, dans notre quête commune pour une paix et stabilité durables en Centrafrique.

En effet, le 14 novembre dernier, le Conseil de sécurité des Nations Unies a prorogé à l'unanimité, pour la première fois depuis 2020, le mandat de la MINUSCA. Ce soutien politique inéquivoque exprimé par les membres du Conseil témoigne de son adhésion à l'approche et aux interventions de la Mission, en soutien aux priorités stratégiques du Gouvernement.

Cependant, ce soutien plein et entier du Conseil nous engage à consolider et accroître les gains politique et sécuritaires engrangés. C'est en cela que le présent séminaire reste un temps fort de revue du chemin parcouru ensemble dans la mise en œuvre de la Résolution 2709 (2023) au regard de quelques réalisations que nous avons pu accomplir et des défis surmontés ensemble.

### **Excellence Monsieur le Premier Ministre,**

L'année 2024 aura été jalonnée par des avancées significatives en matière de réforme du secteur de la sécurité et de l'extension de l'autorité de l'état, en particulier dans les espaces frontaliers. Elle fut également celle de développements majeurs en République Centrafricaine, avec la levée totale de l'embargo sur les armes par le Conseil de sécurité. Elles sont autant de progrès qui illustrent les immenses efforts consentis par le Gouvernement dans la recherche d'une paix et d'un développement durables, avec le soutien de ses partenaires dont la MINUSCA.

Une fois encore, le Conseil de sécurité assigne à la Mission la protection des civils comme sa première tâche prioritaire. A ce titre, la période de transhumance qui s'annonce et le processus électoral, que j'évoquerai dans un instant, constituent des moments clés pour la protection effective des civils. Outre la protection des civils, la Mission poursuivra, conformément à son mandat, son appui à l'extension de l'autorité de l'Etat. En effet, la présence de l'Etat à travers ses services

administratifs et surtout sociaux, et à travers ses forces de défense et de sécurité, contribueront à rassurer les populations et à consolider les gains engrangés en vue d'étendre davantage les zones stabilisées.

De plus, la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA de façon mutualisée avec la feuille de route de Luanda, demeure la pierre angulaire et le seul cadre viable pour renforcer la réconciliation nationale, instaurer une paix durable et briser définitivement le cycle des crises et conflits armés. Une coordination renforcée entre le Gouvernement et les garants et facilitateurs de l'APPR seront des facteurs déterminants dans l'atteinte de cet objectif, afin de ramener les groupes armés actifs dans le processus de paix.

### **Excellence Monsieur le Premier Ministre,**

L'année 2025 sera une année cruciale dans la vie politique de la République centrafricaine. C'est dans cet esprit que le Conseil de sécurité, à travers la résolution 2759, donne mandat à la MINUSCA d'appuyer le Gouvernement dans l'organisation d'élections locales, présidentielle et législatives inclusives, crédibles et transparentes. Il va de soi qu'il s'agit d'un défi que la MINUSCA ne pourra relever qu'à travers une coordination et une collaboration étroite avec tous les autres acteurs qui interviennent dans le processus électoral, dont l'Equipe Pays des Nations Unies et les partenaires techniques et financiers.

J'aimerais souligner ici l'importance capitale d'une participation pleine et entière des minorités et groupes marginalisés, notamment des femmes et filles en âge de voter au processus politique en qualité d'électrices et de candidates. L'inclusivité à laquelle appelle la résolution 2759 demande que nous redoublions d'efforts pour une forte mobilisation et participation des femmes au processus électoral. Un autre point qui requiert l'implication active de toutes les parties

concernées est la sécurisation des élections, qui appelle à une exécution coordonnée et efficace avec les forces de défense et de sécurité centrafricaines. Les populations civiles ne pourront exercer pleinement leur droit de vote qu'avec la garantie de sécurisation effective des élections. C'est le lieu de renouveler, conformément à la Résolution 2759 l'engagement de la MINUSCA à accompagner le Gouvernement avec tous les acteurs dans leur quête d'un environnement politique propice au déroulement de toutes les opérations des processus électoraux prévus de 2025 à 2026.

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,**

La mise en œuvre du mandat contenu dans la résolution 2759 ne saurait bénéficier de la contribution et du soutien de tous les acteurs pertinents, ni être visible, et comprise sans une communication stratégique déployée de manière conjointe avec le Gouvernement. Aussi, je crois pouvoir dire que le présent Séminaire rentre en droite ligne de cette approche conjointe et proactive avec le Gouvernement en matière de communication stratégique sur la mise en œuvre de la Résolution 2759.

Cette communication stratégique conjointe se voudrait aussi l'approche la plus à même de nous aider à anticiper, prévenir et désamorcer les manœuvres de désinformation ou de désinformation qui restent un défi à la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA. Cependant, ce défi n'est pas insurmontable tant que nous lui ferons front ensemble. En effet, ce n'est qu'ensemble que nous pouvons mettre en œuvre le mandat donné par le Conseil de sécurité, pour consolider la marche vers une République centrafricaine stable et prospère.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**